

## RAPPORT N° 322 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 12 FEVRIER 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 5 au 12 février 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins huit (8) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas d'un (1) jeune enfant qui a été torturé par un élu collinaire en commune de Giharo et deux (2) jeunes hommes qui ont été enlevés à Bujumbura par des membres de la Police nationale du Burundi.

## 1. Atteintes au droit à la vie

- Dans l'après-midi de dimanche 6 février 2022 vers 14 heures, un homme non encore identifié est mort des suites d'actes de torture qui lui ont été infligés au bureau du Service national de renseignement (SNR) en province de Cibitoke (nordouest du Burundi).

Selon des sources locales, les garde-malades de l'hôpital de Cibitoke ont aperçu, la nuit du même dimanche vers 20 heures, des lampes torches au cimetière situé tout près de cet hôpital et estiment que des agents du SNR enterraient la victime en catimini, malgré la présence d'une position militaire tout près de ce cimetière.

Les mêmes sources ont révélé que la victime avait été arrêtée la soirée de mercredi 2 février 2022 dans la commune de Murwi de la même province pour suspicion de collaboration avec des rebelles burundais se trouvant au Sud-Kivu en République démocratique du Congo.



SOS-Torture Burundi demande une enquête indépendante pour déterminer l'identité de la victime et des auteurs pour les traduire devant la justice ainsi que les circonstances de son assassinat.

- Dans la nuit de dimanche 6 février 2022, un conducteur de taxi moto connu sous le nom de Rénovat Ndikuriyo, âgé de 23 ans, a été assassiné à coups de machettes au domicile d'un client qu'il venait de transporter à bord de sa moto sur la colline de Kivuruga de la zone et commune de Gatara, en province de Kayanza (nord du Burundi).

Selon des sources locales, Rénovat Ndikuriyo a été assassiné par Prosper Nezerwe qu'il avait déplacé sur sa moto, en complicité avec son frère Roger Habonimana. Leur mère a remarqué la présence de plusieurs taches de sang sur les habits de Prosper Nezerwe et a alerté son entourage. C'est alors qu'on a découvert un corps sans vie enterré à la va-vite aux alentours de leur domicile. Les mêmes sources ont précisé que Prosper Nezerwe venait de sortir de la prison depuis quelques jours.

SOS-Torture Burundi a appris que les deux frères criminels, Prosper Nezerwe et Roger Habonimana, originaires de la même colline Kivuruga, ont été condamnés par le tribunal de grande instance de Kayanza pour assassinat de Rénovat Ndikuriyo à une peine de servitude pénale à perpétuité et au payement des dommages et intérêts d'un montant de vingt millions de francs burundais (20 000 000 Fbu) à la famille de la victime et de six cent mille francs burundais (600 000 Fbu) au propriétaire de la moto qu'elle conduisait.

- En date du 8 février 2022, une jeune fille de la communauté Twa connue sous le nom de Carine Niyonzima, âgée de 25 ans, est décédée à l'hôpital de Bururi (sud du Burundi) des suites des coups et blessures qui lui avaient été infligés, après



l'avoir violée, dans la nuit de dimanche 6 février 2022, par l'APC¹ Mohamed Rugamba, un policier du commissariat provincial à Bururi.

Selon des sources locales, le policier Mohamed Rugamba a violé la victime sur la colline de Myugaro en commune et province de Bururi et, après l'acte ignoble, il l'a rouée plusieurs coups jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Carine Niyonzima a été par la suite évacuée dans un état très critique à l'hôpital de Bururi où elle a fini par succomber aux coups et blessures lui infligés par son bourreau.

Les mêmes sources affirment que Mohamed Rugamba a été arrêté mercredi 9 février par la police et qu'il se trouve en détention à la prison centrale de Bururi.

- Dans la nuit de mardi à mercredi 9 février 2022 vers 1 heure du matin, un homme connu sous le nom de Grégoire Misago a été tué à coup de lance par Adelin Ntibarikure sur la sous-colline de Ritendeye de la colline de Shari 2, en commune et province de Bubanza (nord-ouest du Burundi). Des sources locales précisent que l'auteur et sa victime sont tous des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie).

SOS-Torture Burundi a appris que l'auteur du meurtre a été jugé dans un procès de flagrance et condamné par le tribunal de grande instance de Bubanza à une peine de servitude pénale à perpétuité et au payement de dommages et intérêts d'un montant de dix millions de francs burundais (10 000 000 FBu) à la famille de la victime.

- Dans la nuit de mercredi 9 février 2022, une femme connue sous le nom de Jeannette Nibizi et son enfant ont été tués par son mari, Onésime Bucumi, sur la sous-colline de Kigabwe, colline de Nyamugari, commune de Mabanda, dans la province de Makamba (sud du Burundi).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Agent de Police Chef (un des grades des policiers de la catégorie des Agents).



Selon des témoins, une dispute ayant dégénéré a éclaté entre les deux époux et le mari a alors violemment frappé sa femme avec un gourdin et elle en est morte sur-le-champ. Un de leurs enfants a été également roué de coups jusqu'à perdre connaissance et a fini par succomber à ses blessures le lendemain matin à une structure de soins où il avait été évacué.

Les mêmes sources affirment que le criminel Onésime Bucumi, qui venait de fraîchement sortir de la prison de Rumonge où il était poursuivi pour coups et blessures sur sa femme, a été arrêté par la police et conduit au cachot du commissariat communal de police à Mabanda pour une enquête judiciaire.

- Dans l'après-midi de jeudi 10 février 2022, un corps sans vie d'une jeune fille connue sous le nom d'Emelyne Ndamuhawenimana et résidant au quartier Buhororo du centre-ville de Bubanza a été découvert à moitié nu dans une brousse située sur la colline de Gahongore en commune et province de Bubanza (nordouest du Burundi).

Selon le témoignage de personnes ayant assisté à la découverte macabre, Emelyne Ndamuhawenimana a été tuée la nuit de mercredi par des criminels non identifiés qui l'ont à moitié déshabillée et violée avant de l'étrangler à l'aide d'un foulard qu'elle enroulait normalement autour de la tête.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières et judiciaires de mener des investigations impartiales pour découvrir les auteurs et les traduire devant la justice.

 Dans la soirée de jeudi 10 février 2022, un membre du parti CNL (Congrès national pour la liberté) connu sous le nom de Révérien Butoyi est mort dans une structure de soins après avoir été violemment battu par un groupe d'Imbonerakure sur la colline de Kibande de la commune de Giheta, en province de Gitega (centre du Burundi).



Selon des témoins, Révérien Butoyi étanchait sa soif dans un bistrot de la localité quand un des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, l'a agressé et que d'autres Imbonerakure, sous l'instigation de leur chef collinaire prénommé Ferdinand, l'ont violemment roué de coups jusqu'à ce qu'il perde connaissance. La victime a été par la suite évacuée, dans un état très critique, à une structure de soins de la localité où elle a succombé à ses blessures juste à son arrivée aux urgences.

SOS-Torture Burundi déplore le silence des autorités burundaises face aux exactions récurrentes commises par des Imbonerakure contre d'autres militants des partis de l'opposition, un silence qui ne peut être interprété que comme un encouragement de leurs actes criminels.

## 2. Atteintes au droit à l'intégrité physique (cas de torture)

- En date du 7 février 2022, un enfant de 12 ans appelé Charles Ntirampeba a été torturé à la permanence collinaire du parti CNDD-FDD par Léonard Barakamfitiye, chef de la colline de Gatonga, zone de Muzye, commune de Giharo, en province de Rutana (sud-est du Burundi), qui l'accusait de lui avoir volé son téléphone portable mais qu'il a fini par retrouver à un autre endroit.

Selon des témoins, le jeune garçon a été détenu à la permanence collinaire du CNDD-FDD à Gatonga et la torture aurait été un prétexte pour faire souffrir le père de cet enfant qui est un militant du CNL (Congrès national pour la liberté). Les mêmes sources révèlent que le tortionnaire n'a pas été inquiété malgré la violation flagrante des droits de cet enfant.



## 3. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Dans la journée de lundi 7 février 2022, un jeune homme connu sous le nom de Thierry Irakoze, âgé de 23 ans, a été enlevé du cachot de la police en zone de Musaga, en mairie de Bujumbura, et a été embarqué dans un véhicule de la commune de Ntahangwa vers une destination inconnue.

Selon des témoins, Thierry Irakoze, originaire de la localité de Nyakimonyi en commune de Mugamba (province de Bururi) et conducteur de bus de transport en commun, avait été arrêté le lundi 31 janvier 2022 vers 13 heures par le Commissaire de Police Pierre Claver Bigirimana (OPN 0414 de la matricule) surnommé Rutuku au moment où il venait juste d'arriver au parking de Musaga dans un bus dont il est chauffeur. Aucun motif de son arrestation ne lui a été communiqué ni à sa famille malgré les multiples démarches entreprises pour être informée des raisons de son arrestation.

Les mêmes sources ont fait savoir que les hommes qui sont venus le prendre au cachot lui ont signifié qu'il était convoqué par le CP Pierre Claver alias Rutuku, mais il est devenu introuvable depuis ce jour.

- Dans la journée de mardi 8 février 2022, un militant du parti CNL connu sous le nom de Cassien Bucumi a été enlevé dans la localité de Mirama, zone de Muyira, commune de Kanyosha, en province de Bujumbura (ouest du Burundi), par deux hommes armés de Kalachnikov en tenue de la police nationale burundaise qui l'ont embarqué à bord de leur véhicule vers une destination inconnue.

Selon des témoins, les deux policiers ont embarqué Cassien Bucumi à bord d'un véhicule double cabine à vitres teintées et ont pris la direction de la ville de Bujumbura. Les membres de sa famille l'ont cherché en vain dans les cachots du SNR et de la police de la ville de Bujumbura.



SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.